La rupture unilatérale du contrat pour inexécution en droit colombien (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4c7f9e9e-77c4-406d-9a5d-0651f46cf2a3

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4c7f9e9e-77c4-406d-9a5d-0651f46cf2a3

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Morales Huertas Sandra Margarita
Date de soutenance : 14-12-2018

Directeur(s) de thèse : Lécuyer Hervé

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale de droit privé (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit privé
Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit colombien, Bonne foi, Droit comparé, Clause résolutoire, Unilatéralisme, Résolution du contrat, Inexécution contractuelle
Mots-clés :

- Inexécution - Colombie - Études comparatives
- Résolution de contrat - Colombie - Études comparatives
- Actes unilatéraux - Colombie
- Expression de la volonté (droit) - Colombie

Résumé : En droit colombien, face à une inexécution contractuelle, règne la règle, issue du droit français, de la résolution judiciaire. Ses conditions d'exercice ont été précisées par la doctrine et la jurisprudence, non sans de nombreuses ambiguïtés qui résultent de la difficulté de comprendre et de mettre en pratique ce procédé. Face à cette vision traditionnelle, l'unilatéralisme a fait irruption dans le monde contractuel contemporain et, plus concrètement, la possibilité de mettre fin à un contrat de manière unilatérale en cas d'inexécution. Cette tendance, qui trouve ses origines dans le droit anglo-saxon avant d'avoir pénétré le droit des pays de tradition romano-germanique, prétend revitaliser cette phase critique du contrat en évitant le recours au juge, au moins dans un premier moment, permettant que le créancier remédie à l'inexécution en mettant rapidement fin au contrat afin de rechercher sur le marché des solutions efficaces. Cette règle pourrait-elle être retenue en droit colombien ? En dépit de l'apparent monopole qu'y détient la résolution judiciaire, tant le Code civil que le Code de commerce colombiens, prévoient des hypothèses qui reconnaissent cette possibilité. Par ailleurs, plus récemment, a été acceptée la possibilité de convenir de clauses résolutoires. Ainsi, nous considérons qu'il est possible d'accepter la généralisation d'une règle de rupture unilatérale pour inexécution. À cet égard, l'étude du droit comparé s'agissant de l'inexécution ouvrant la voie à une rupture du contrat, d'une part, et de la manière dont elle s'exerce une rupture en cas d'inexécution, d'autre part, est d'un grand intérêt. Une telle analyse nourrit une proposition qui non seulement fournit des éléments en vue de l'admission de la rupture unilatérale du contrat pour inexécution en droit colombien, mais aussi cherche à éclairer la lecture qui a, jusqu'à présent, prévalu en matière d'inexécution résolutoire.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : star
Identifiant : 2018PA020085
Type de ressource : Thèse